

# Clandestins à Rochefort-sur-Mer : il y a des logements mais pas de travail, ça ne dérange pas Alain Simon !

écrit par Maxime | 6 septembre 2017

Selon « Sud ouest » du 5 septembre, à Rochefort-sur-Mer, un collectif anti-expulsions d'une vingtaine de personnes apporte son soutien à une famille déboutée de sa demande d'asile, venant de Turquie et du Kosovo et vivant dans une résidence louée par une association.

Les membres du collectif apportent une aide financière à ces personnes dont la présence en France est donc désormais illégale.

Alain Simon, membre de ce collectif, fait valoir le fait que « nombre de logements sont vacants à Rochefort » pour militer pour le maintien de ces personnes en France.

Une table ronde va être organisée entre plusieurs associations à ce sujet.

Ce micro-événement illustre bien la pensée gauchiste, qui n'a qu'une perception partielle du problème que posent les migrations.

Nulle part ne sont évoqués les besoins économiques locaux comme nationaux : a-t-on besoin de main-d'oeuvre à Rochefort ? Réponse négative, la ville est sinistrée, bien loin de l'éclat que lui apporta Colbert au XVIIème siècle.

12% de chômage, le chiffre le plus élevé de la « nouvelle » région Aquitaine :

<http://www.sudouest.fr/2016/06/22/le-fort-taux-de-chomage-un-casse-tete-de-poids-2409483-1504.php>

Les logements vacants correspondent à une forte baisse de l'activité économique et non à un besoin démographique. Point

barre.

**Quid des enjeux de sécurité publique également ?** Les gauchistes savent-ils que la constitution d'un dossier d'immigration vise notamment à éviter qu'un djihadiste ne vienne en Europe ? (avec, certes, le succès qu'on sait, vu le nombre d'attentats et de projets d'attentats avortés...).

Que des gens puissent consacrer une partie de leur budget à défendre des demandeurs d'asile déboutés me dépasse complètement. Mais après tout, ça les regarde en ce qui concerne la gestion de leurs avoirs.

**En revanche, qu'ils aient une activité militante pour engager la collectivité publique me gêne bien davantage.**

La famille concernée devait en tant que demandeurs d'asile percevoir l'allocation de 600 euros versée par la collectivité publique si l'on en croit le document officiel suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33314>

De nombreux avantages s'y ajoutent pour des gens qui, contrairement aux Français, n'ont pas cotisé en France et qui n'ont pas d'attaches en France, alors que le lien de nationalité en implique :

<http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/le-vrai-du-faux/2015/09/16/29003-20150916ARTFIG00326-rsa-apl-cmu-ces-aides-dont-beneficient-les-migrants-en-france.php>

Si une guerre civile venait à éclater en France, les Français qui voudraient y échapper (ce qui ne serait pas légitime, d'ailleurs) bénéficieraient-ils des mêmes avantages s'ils allaient s'aventurer au Qatar, en Arabie saoudite, bref dans des pays musulmans riches ?

Ces Etats n'ont pas signé la Convention de 1951 relative aux réfugiés : <http://www.unhcr.org/fr/5490558b1c.pdf> .

La réponse semble donc vraisemblablement négative.

**La pression des gauchistes dans ce domaine et leur combat qui échappe à l'entendement ont pour effet d'inciter les autres partis politiques à être attentifs à leurs demandes afin de**

**recupérer leurs voix lors des élections.**

Donc cette attitude paraît dangereuse pour la République et la bonne santé tant économique que sécuritaire de la France.

Dans le contexte actuel, on ne peut qu'être nationaliste, afin de tenter le mieux-être de la collectivité politique déjà formée. Il n'est pas temps de songer à élargir le cercle national par l'appel à l'immigration, spécialement quand elle n'entre pas dans les cas déjà généreux d'octroi du séjour en France.